

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DES DELEGUES DU PERSONNEL
RENNES**

Du 14 janvier 2019

COLLEGE UNIQUE

TITULAIRES

ROBILLARD Fabrice CFDT
CRUCHON Magalie CFDT
HERVOUETTE Yannick CFDT
GABRIEL Philippe CFDT
MOUDEN Caroline CFDT

SUPPLEANTS

DEBROISE Yannick CFDT
ABALAIN Erwann CFDT
LE GALL Julien CFDT

Diffusion : Pascal LACHARME
Direction des Ressources Humaines

Tous secrétariats

Les réponses aux DP sont disponibles sur l'intranet :
http://intranet.peopleonline3.corp.thales/rh_ts/pub/DP.cfm

Les réponses aux DP sont disponibles sur l'extranet :
https://portal.mythalesgroup.com/emythales/bilans_cr.html

**Pour connaître le nom de votre interlocuteur au Service Paie
ou celui de votre Responsable Ressources Humaines :**

http://intranet.peopleonline3.corp.thales/rh_ts/pub/salaire.cfm?slidid=7&idd=103071&intralang=fr

REUNION

Présents :

DEBROISE Yannick	CFDT
GABRIEL Philippe	CFDT
HERVOUETTE Yannick	CFDT
MOUDEN Caroline	CFDT
ROBILLARD Fabrice	CFDT

Excusés :

ABALAIN Erwann	CFDT
CRUCHON Magalie	CFDT
LE GALL Julien	CFDT

Absents :

Ont représenté la Direction à cette réunion :

Emmanuella Manceau	Responsable Ressources Humaines
Pascal LACHARME	Responsable du site de Rennes

QUESTIONS COMMUNES RECURRENTES

1) Eléments économiques

- a) **Prises de commandes prévues et réalisées de l'agence à la fin du mois précédent ?**
- b) **Ecart avec le budget ?**
- c) **Raisons de l'éventuel écart ?**
- d) **Chiffres d'affaires prévu et réalisé de l'agence à la fin du mois précédent ?**
- e) **Ecart avec le budget ?**
- f) **Raison de l'éventuel écart ?**

Les éléments ont été fournis en séance et ne font pas l'objet d'un compte-rendu.

2) Affaires en cours

- a) **Situation des différentes affaires (forfait, assistance technique)**

Les éléments ont été fournis en séance et ne font pas l'objet d'un compte-rendu.

3) Appels d'offres

- a) **Appels d'offres remis pendant le mois précédent**
- b) **Etats des appels d'offres remis : gagné, perdu, en attente**
- c) **Appels d'offres en cours ou prévus**
- d) **Appels d'offres non répondus ou non traités (raison)**

Les éléments ont été fournis en séance et ne font pas l'objet d'un compte-rendu.

4) Effectifs

a) Effectif inscrit au dernier jour du mois précédent : inscrits au 31/12/2018 : 115 dont 1 non actif, 2 contrats d'alternance.

46 LOM (dont 1 contrat alternance), 51 LOU (dont 1 contrat alternance), 4 Région Paris & Ouest, 6 OIC, 4 CTE, 4 Direction Fonctions Centrales

b) Nombre de personnes embauchées en CDI au cours du mois précédent : 0

c) Nombre de personnes embauchées en CDD au cours du mois précédent ? 0

d) Nombre de renouvellements de CDD au cours du mois précédent ? 0

e) Nombre de démissions au cours du mois précédent ? 0

f) Nombre de licenciements au cours du mois précédent ? 0

g) Nombre de CDD non renouvelés au cours du mois précédent ? 0

h) Nombre d'autres départs au cours du mois précédent (raisons) : 0

i) Nombres de salariés du site de Rennes en mission dans d'autres agences, en précisant le nombre par agence et les dates de fin de mission prévues : 0

j) Nombres de salariés d'autres agences en mission sur le site de Rennes (nombre par agence) : 1

k) Nombre de personnes en intérim : 0

l) Nombre des prestataires d'autres SSII par société sous-traitante : 1

m) Nombre de personnes consultants indépendants : 0

n) Préciser la répartition des effectifs du site de Rennes : fourniture d'un tableau donnant le nombre de collaborateurs par client et par site géographique.

La réponse a été fournie en séance.

5) Plan de charge et inter-contrat

a) Amplitude de l'inter contrat en Equivalent Temps Plein : 2 ETP

b) Nombre de salariés impactés : 6 personnes (4 LOU, 2 LOM)

c) Nombre de salariés en inter-contrat depuis plus de 3 mois ; nombre de salariés en inter-contrat depuis plus de 6 mois :

Depuis plus de 3 mois : 0

Depuis plus de 6 mois : 0

d) Tableau comprenant les noms, dates de début d'inter-contrat, compétences, formation complémentaire prévue, pistes envisagées.

Aujourd'hui, 5 personnes en standby = 4,2 ETP.

e) Prévision sur l'évolution de l'inter-contrat

Prévision d'environ 5 personnes en standby dans un mois = 4,2 ETP.

6) Formation (en fin de trimestre uniquement)

Bilan des formations au niveau de l'agence :

- a) DIF (nombre de refus, d'acceptation, d'heures dispensées)
- b) Formation Thales (nombre de refus, d'acceptation, d'heures dispensées)
- c) Formation hors Thales (nombre de refus, d'acceptation, d'heures dispensées)

Réponse .:

Pour rappel, le DIF n'est plus en place à ce jour.

En 2018, environ 800 heures de formation étaient définies pour les centres de compétences du site de Rennes.

Les grandes orientations du plan de formation 2018 étaient:

- Sensibilisation Devops
- Cybersécurité (Hacking Dojo...)
- Management
- Méthodes agiles
- Architecture
- Formation technologiques (java , Big Data, Openstack...)
- Gestion de projet
- Développement professionnel
- Sécurité (Habilitation électrique, SST...)

102% du plan de formation a été engagé.

Le plan de développement des compétences 2019 sera présenté en Commission Emploi Formation.

Fermeture sites clients

a) Dates de fermeture des sites clients à venir connues à ce jour :

Fermetures sites clients 2019				
Client	T1	T2	T3	T4
AMDOCS				
ASTELLIA				
ATEME				
DGA	02/01	31/05, 10/06	19/07, 26/07, 02/08, 09/08, 16/08, 23/08	23 au 31/12
ENENSYS	02/01			
ERICSSON				
IT-CE				
ITGA	Pas de fermeture			
JOUE				
OBS				
OAB				
OLPS Caen	Pas de fermeture			
OLPS Rennes				
OUEST France				
RECTORAT				
RENAULT TRUCKS				
SIRADEL				
SOLOCAL				
TAO				
TCS Laval				

b) Positionnements éventuels de jours de RTT employés associés à ces fermetures

Si le salarié ne dispose plus d'un nombre de RTT collectifs suffisants pour couvrir la fermeture, en plus d'un retour sur le site qui pourra être envisagé pour ceux qui en exprimeraient le droit, les salariés peuvent à leur demande poser des jours de repos ou des congés.

7) Gestion des temps de travail

a) Nombre de semaines de suractivité pendant le mois précédent : 0

b) Liste des dérogations d'horaires du mois précédent (travail hors horaires d'ouverture, samedi, dimanche, ...) :

5 demandes de dérogation pour la semaine 52

c) Liste des dérogations d'horaires prévues pour les mois à venir :

Aucune demande de dérogation pour janvier.

d) Liste des astreintes du mois précédent

Astreintes récurrentes pour Orange PFD, Orange DMES, PMU

e) Liste des astreintes prévues pour les mois à venir

Astreintes récurrentes pour Orange DMES, PMU

8) Locaux, hygiène, sécurité et conditions de travail

a) Prévisions d'aménagement éventuel des locaux :

Notre site est maintenant suivi par le Docteur ROBERT, le suivi Santé au Travail est assuré depuis le 29 août 2016 sur le site Centre Beaulieu Sud à l'adresse :

3 Allée de la Croix des Hêtres
BP 40123
35701 RENNES.

Nous avons reçu un courrier de la médecine du travail nous informant, qu'en raison d'un problème d'effectif de médecins, ils rencontraient des difficultés pour répondre à leurs engagements en matière de visite périodique (tous les 2 ans).

b) Bilan de l'exercice d'évacuation semestriel :

1 exercice planifié a été réalisé le 07/11/18 :

- 44 personnes évacuées immédiatement
- Temps d'évacuation 2 mn 45 secondes

L'évacuation du bâtiment s'est bien déroulée, avec une évacuation totale des 44 personnes sur site. L'ensemble des personnes a évacué immédiatement au déclenchement du signal sonore d'urgence. Evacuation dans le calme vers le point de rassemblement, avec des GF/SF qui ont globalement bien joué leurs rôles

Les sirènes déclenchées sont les sirènes raccordées à L'ESUP. ITCE n'a pas procédé à l'évacuation.

Points d'amélioration :

- Signal absent dans les escaliers de secours
- Porte coupe feu restée ouverte.
- Deux portes issue de secours étaient verrouillées (face zone CD, Issue face à l'OS4)

c) Formations prévues en sécurité-incendie, secourisme :

Formation SST (recyclage) réalisée le 27 novembre 2017 (Recyclage tous les 2 ans)

Formation EPI réalisée le 7 décembre 2016 (Recyclage tous les 3 ans).

Sensibilisation GF/SF réalisée le 12 avril 2018 (7 collaborateurs).

Le zoning des GF/SF/SST a été mis à jour et est affiché sur le panneau Direction.

Pour appeler les pompiers, le système fonctionne avec le 18 et le 118.

L'audit OHSAS réalisé le 11/12, n'a remonté aucune Non-Conformité.

QUESTIONS DES DELEGUES DU PERSONNEL CFDT

1) Aménagement du site :

Une première tranche des travaux d'aménagement des locaux s'est déroulée en décembre sans que les salariés en aient été informés à l'avance. Ils l'ont cependant été le jour où ont débuté les travaux. Ces aménagements ont été réalisés en journée provoquant d'importantes nuisances sonores. De plus les chantiers n'étaient pas balisés.
Conformément à la politique HSE et à la certification OHSAS des mesures ne devaient-elles pas être mises en places pour ces travaux en coactivité ?
Une seconde phase de travaux est à prévoir.
Quelle sera la date d'exécution ?
Quand le complément de mobilier (chaises, séparateurs de postes de travail...) sera mis à disposition des salariés ?

Réponse :

Les équipes installées dans le bureau CD ont déménagé la veille des travaux.
Nous avons été informés le jour même de la venue de l'entreprise avec son matériel. Une communication a été faite à l'ensemble des collaborateurs.
La seconde phase des travaux se réalisera au cours de la semaine 4, nous veillerons à communiquer auprès des salariés, le plus en amont possible.
Le mobilier doit être livré semaine 4 également; nous attendons la confirmation de la date exacte par le fournisseur.

2) Finalisation des travaux du parking souterrain :

Depuis plusieurs mois nous pouvons accéder aux deux niveaux du parking souterrain.
Des travaux ont été effectués et ont eu pour conséquence de « plonger », temporairement, le parking dans l'obscurité ou ont obligé les automobilistes à se « faufiler » parmi des câbles qui jonchaient le sol.
Par ailleurs, la signalétique est toujours absente et certains automobilistes prennent la rampe de remontée depuis le R-2 à contre-sens.
Une date des travaux est-elle planifiée ?
Une signalétique temporaire peut-elle être mise en place en attendant la pose de la signalétique définitive ?

Réponse :

L'aménagement de la signalétique du parking a été voté lors de l'assemblée générale du mois de novembre. Nous n'avons pas de date de travaux à ce jour.
Nous proposons de faire une communication aux collaborateurs sur le sens de circulation pour l'accès au -2.

3) Audit ISO9001 :

Lors de l'audit ISO9001, des non conformités mineures ont été relevées sur les projets audités (La Poste, PMU).
Des actions sont-elles mises en place afin de s'assurer que ces mêmes non-conformités n'existent pas sur les autres projets ?
Une sensibilisation de l'ensemble des équipes au processus CHORUS correspondant (5.2) est-elle prévue ?

Réponse :

La levée de la non-conformité mineure sera suivie par la Direction Qualité sur l'ensemble des projets.
Lors de la réunion de lancement d'un projet, il est essentiel de communiquer sur les processus applicables.

4) Processus « staffing mission » :

Pouvez-vous rediffuser le processus « staffing mission » aux salariés arrivés depuis début 2018 ?

Réponse :

Oui, nous allons le diffuser aux nouveaux embauchés.

5) Télétravail :

Sur l'intranet Thales Services, 4 liens sur 7 sont inopérants sur la page dédiée au télétravail (<https://intranet.peopleonline.corp.thales/sites/group/legal-entities/thales-services-sas/our-functions/ressources-humaines/rh-pratique-/teletravail->). Pouvez-vous corriger cela ou fournir de nouveaux liens ?

Réponse :

Les liens ont depuis été rétablis.

Par ailleurs, pour toute question sur le télétravail, les collaborateurs peuvent échanger avec leurs managers.

6) Projet Lewis :

Le projet Lewis semble suspendu. Quelle est la cause de cette décision ?

Le projet va-t-il reprendre ? A quelle échéance ?

Quel plan d'action est mis en place pour réaffecter les salariés concernés sur d'autres affaires ?

Réponse :

Le projet Lewis est suspendu par TDMS qui étudie une nouvelle solution technique conforme à leur engagement financier vis-à-vis de leur client final.

L'enveloppe budgétaire réévaluée par Thales Services au regard de la complexité du projet ne correspond pas au budget de TDMS.

Nous n'avons pas de visibilité sur un possible redémarrage de projet.

Le processus staffing est mis en œuvre pour réaffecter les collaborateurs concernés. Plusieurs opportunités correspondant aux profils des collaborateurs existent et sont étudiées en lien avec eux.

7) Infrastructure du site et débit connexion internet :

Avez-vous reçu une offre pour une nouvelle ligne ?

Réponse :

Nous n'avons pas de nouvelle offre pour cette nouvelle ligne.

Nous avons une ligne secourue de 4 méga en ADSL assurée par l'opérateur en place.

Nous sommes en attente d'information du projet MPLS Groupe et des consignes de la DSI.

8) La réforme du compte personnel de formation :

La loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel a réformé le compte personnel de formation et depuis le 1er janvier 2019.

Pouvez-vous indiquer les modifications qui sont applicables aux salariés de Thales ?

Réponse :

La loi sur la Réforme de la Formation incluant la réforme du CPF a été promulguée en septembre 2018 mais un certain nombre de décrets d'application ne sont parus qu'entre le 28 et le 30 décembre 2018.

Ce sujet est abordé en Commission Emploi Formation, et le GIE Thales Talent & Culture étudie le sujet et communiquera à l'ensemble des salariés.

9) Passage « forfait heures » ⇔ « forfait jours » :

Combien de de demande de passage d'un « forfait heures » au « forfait jours » ont été formulées en décembre ?

Combien ont été refusées ?

Quels étaient les motifs du refus ?

Combien de de demande de passage « forfait jours » d'un au « forfait heures » ont été formulées en décembre ?

Combien ont été refusées ?

Quels étaient les motifs du refus ?

Réponse :

Ces informations ne sont pas communiquées en réunion DP.

10) Enquête d'engagement Thales Services 2018 :

Combien de salariés ont assisté à la restitution par CCL ?

Quelles sont les prochaines étapes ?

Réponse :

Pour les CCL LOU et LOM, tous les salariés ont été invités dans le cadre de plusieurs réunions de restitution par CCL. 51 % ont assisté aux réunions CCL LOU et 78% pour le CCL LOM.

Cela a permis de partager le constat et de réfléchir aux actions qui pouvaient être mises en œuvre au sein du CCL, mais également de remonter des actions au niveau Région et au niveau Thales Services.

Les chefs de développement et responsables CCL travaillent actuellement à la définition des plans d'actions prioritaires.

La région Paris & Ouest a effectué le travail de recensement des actions issues des différents CCL pour définir le plan d'action au niveau P&O.

Une communication aura lieu prochainement par CCL sur les actions mises en œuvre.

11) Astreintes semaine 52 :

Le mois dernier vous indiquiez que « 5 demandes de dérogation étaient posées pour la semaine 52 ».

Sachant que les salariés ne peuvent pas être à la fois en congés (JRTT, congés payés, ...) et d'astreintes, ces jours d'astreinte étaient-ils des journées travaillées ?

Réponse :

Les 5 collaborateurs ont effectué des demandes de dérogations et n'étaient donc pas en JRTT. Les jours ont effectivement été travaillés.

12) EAA :

Les réunions préalables de fixation des objectifs d'équipe ont-elles eu lieu ?

Qui était impliqué à la définition de ces objectifs ?

Réponse :

Les objectifs d'équipe ont été définis par CCL et partagés avec les chefs de développement pour déclinaison au sein de leurs équipes lors des EAA.

Les objectifs d'équipe sont globalement les mêmes que l'année précédente pour les 2 CCL.

13) EAA :

a) Combien d'EAA ont-ils été planifiés et réalisés ?

b) Des problèmes sont-ils rencontrés ?

i. Par les salariés ?

ii. Par les Chef de développement ?

Réponse :

A ce stade, les entretiens sont en cours de préparation et de planification. Certains entretiens ont commencé. Dans l'outil, 1 entretien est terminé pour le LOU Rennes.

Un guide de l'EAA est disponible pour les collaborateurs au lien suivant ou sur demande auprès du manager :
<https://intranet.peopleonline.corp.thales/sites/functions/support-functions/human-resources/annual-activity-discussion>

.

14) Organisation :

De nombreux mouvements ont été réalisés au sein du site, pouvez-vous transmettre le plan de micro-zoning mis à jour ?

Réponse :

Nous allons communiquer le zoning actualisé.

PLANNING DES «REUNIONS DP RENNES» 2019

Dates	Salles
8 février 2019 10h00	Salle de réunion
8 mars 2019 10h00	Salle de réunion
12 avril 2019 10h00	Salle de réunion
10 mai 2019 10h00	Salle de réunion
14 juin 2019 10h00	Salle de réunion
12 juillet 2019 10h00	Salle de réunion
13 septembre 2019 10h00	Salle de réunion
11 octobre 2019 10h00	Salle de réunion
8 octobre 2019 10h00	Salle de réunion
13 décembre 2019 10h00	Salle de réunion